

Foyer d'hébergement le VAL

Le Foyer d'Hébergement le VAL est une structure d'hébergement, agréée pour accueillir 46 personnes. Pour être admis, il faut bénéficier d'une orientation de la CDAPH vers un foyer d'hébergement pour des travailleurs handicapés relevant d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). L'établissement est spécialisé pour accueillir des adultes, présentant des troubles neurologiques (épilepsie active, cérébrolésés).



Dans le cadre de ses missions, le Foyer « le Val » est dans un accompagnement global de la personne dans ses projets **social, médical et professionnel** par :

- Un développement de l'autonomie des actes de la vie.
- Un accompagnement individualisé en collaboration avec les ateliers de l'ESAT.
- La prestation d'accompagnement social est toujours en lien avec les professionnels de l'unité médicale de l'Association.

L'utilisateur s'engage en étant acteur de sa démarche en lien avec la famille.

Modalités de séjour

1. **Admission:** après validation de l'admission par une équipe pluri disciplinaire, la durée de séjour est variable en fonction du projet de la personne en lien avec ses compétences sociales et professionnelles, ainsi qu'à l'évolution de sa santé.

Dans le cadre d'un projet de réorientation, le rapprochement familial est un élément souvent pris en compte.

2. Accueil de stagiaires :

Séjour d'observation & d'évaluation : afin d'accompagner un projet d'orientation et/ou d'aide au parcours, en partenariat avec les professionnels des services ou établissements concernés et la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**,

- **Séjour relais ou de rupture** : afin de soutenir les familles et les professionnels dans le cadre du projet de vie de l'utilisateur.
3. **Accueil de personnes vieillissantes** pour nos résidents en fin de parcours professionnel (2 places sur les 46) dans l'attente de la concrétisation de leur projet de vie.

Prestation médicale et paramédicale :

- Des professionnels spécialisés dans l'épilepsie et les troubles neurologiques : neurologue, médecin, infirmière, psychologue, neuropsychologue, kinésithérapeute.
- Un suivi santé avec bilans et prises en charges individuelles.
- Une équipe de santé à l'écoute des familles.
- Une prestation infirmière 24/24.

Prestations sociale et éducative

- Une équipe sociale composée de professionnels qualifiés (12 éducateurs)
- Des professionnels qualifiés pour la surveillance de nuit (4 AMP et aides-soignants)
- Des référents sociaux, interlocuteurs privilégiés pour le résident et sa famille.
- Un Projet d'Accompagnement Personnalisé qui vise l'autonomie, la dynamique de la responsabilisation, l'intégration à la vie sociale et le bien-être et l'image de soi.
- Des activités qui visent l'intégration au milieu ordinaire (sorties, voyages, activités dans le tissu local...)

Cadre de vie des résidents

Hébergement	• Chambres individuelles. • Chambres pour couples. • Lieux communs d'activités et de détente... • Ouvert toute l'année.
Restauration	• Possibilité de dîner seul dans sa chambre ou par petit groupe dans un lieu commun: salle de restauration ou autres. • Cuisine pédagogique : pour prendre ses repas en famille ou avec des amis. Salle à manger par unité.
Activités	• Activités de loisirs à l'interne et à l'externe en fonction des demandes : sorties culturelles et diverses sur le weekend. • Organisation annuelle de séjour vacances. • Utilisation des espaces sportifs et socioculturels à l'externe.
Participation à la vie de l'établissement	• Conseil à la Vie Sociale. • Réunions thématiques à la demande des résidents, des professionnels et/ou de la direction.

